

Conseil Municipal

Compte-rendu des Conseils municipaux

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Municipal :

- Décide le recrutement direct d'un agent contractuel de droit public occasionnel pour une période allant du 06/12/2021 au 24/12/2021 inclus, pour l'entretien des locaux de restauration scolaire pour une durée hebdomadaire de service de 4 heures.
- Décide le recrutement direct d'un agent contractuel de droit public occasionnel pour une période allant du 01/01/2022 au 30/06/2022 inclus, pour assurer des fonctions d'agent d'entretien des services techniques à temps complet.
- Accepte les termes de la convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme à partir du 1er janvier 2022, entre la commune et la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, pour une durée de 3 ans

- Accepte les modifications budgétaires présentées

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021 - 19h00

Le Conseil Municipal :

- Sollicite des subventions pour les travaux d'aménagement du parking, du passage piéton sous la halle, de l'îlot de fraîcheur et d'une zone 30 dans les abords du bourg

- Approuve la prolongation du contrat de la livraison des repas de cantine, et décide d'instaurer deux jours de carence pour les absences.

- Prend acte des avenants signés pour les travaux de la médiathèque.

- Prend acte de la location du Local Avenue Jean Jaurès.

- Projet acquisition copieur mairie.

- Déplacement du centre de tri de la poste. Une boîte aux lettres est en place aux allées Sainte Anne

- Une réflexion est à mener pour décider du maintien des vœux en considérant les problèmes liés à la pandémie.

- Marché de Noël et décorations lumineuses: Le conseil félicite les adjoints pour la décoration lumineuse de la place et souhaite encourager la population à décorer les façades. Le conseil félicite les organisateurs du marché de Noël et de la brocante.

- Les demandes de subventions doivent être déposées par les associations avant fin mars à la Communauté de communes.

- Taxes locales: une réflexion est menée sur l'opportunité de modifier les taux.

- Des conseillers municipaux évoquent l'implantation d'un City-Stade. Monsieur le Maire leur demande de rechercher la meilleure implantation dans le village, et de rechercher des subventions pour financer ce projet.

- Rencontres Musicales de Prayssas : financement des concerts en fonction de la subvention accordée par le Département à l'Institut Marc de Ranse.

SEANCE DU 07 FEVRIER 2022 - 19h00

Le Conseil Municipal :

- Autorise M. le Maire à signer le devis de travaux d'aménagement de voirie de la rue Saint-Jérôme (donnant accès à la médiathèque) pour un montant de 31 397€ HT. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2022.

- Décide de modifier les dimensions des concessions dans les cimetières de la commune et d'adapter les tarifs des concessions.

- Approuve l'adhésion de la Commune à l'accompagnement à la transition énergétique proposé par TE 47 à partir du 15 février 2022 pour une durée de deux ans reconductible deux fois

- Décide, dans le cadre de l'entretien des chemins ruraux (goudronnés), de solliciter les propriétaires qui empruntent ces chemins à hauteur des 50% des frais engagés HT. La commune conservera à sa charge 50% du montant hors taxe

- Camion itinérant d'ophtalmologie : permanence le 21 mars

- Demande emplacement Food Truck au marché dominical: le conseil est favorable.

État-civil	
Nécessaires :	
Léon, Léonil BOSCHER	15 janvier 2022
Décès :	
HANOT Laurent, René, Pierre	06 novembre 2021
MACAREZ Julien, René, Laurent	12 janvier 2022
DAVIGNON Yvonne, Denise épouse BIETTE	13 janvier 2022
POULHES Sylvaine, Antoinette	21 janvier 2022
RAISON Elmire, Martella	23 janvier 2022
GAUDEVILLE-OBRE Annie, Simone	26 janvier 2022
ORTIGE Lucienne, Anne, Jeanne veuve GRANDATY	03 février 2022
ACHILLE Philippe	24 janvier 2022
WEISS Michel, Maurice, Jean Marie	

TIRAGE 500EXEMPLAIRES
Publié par
la Commune de Prayssas
Dépôt légal aux
archives départementales

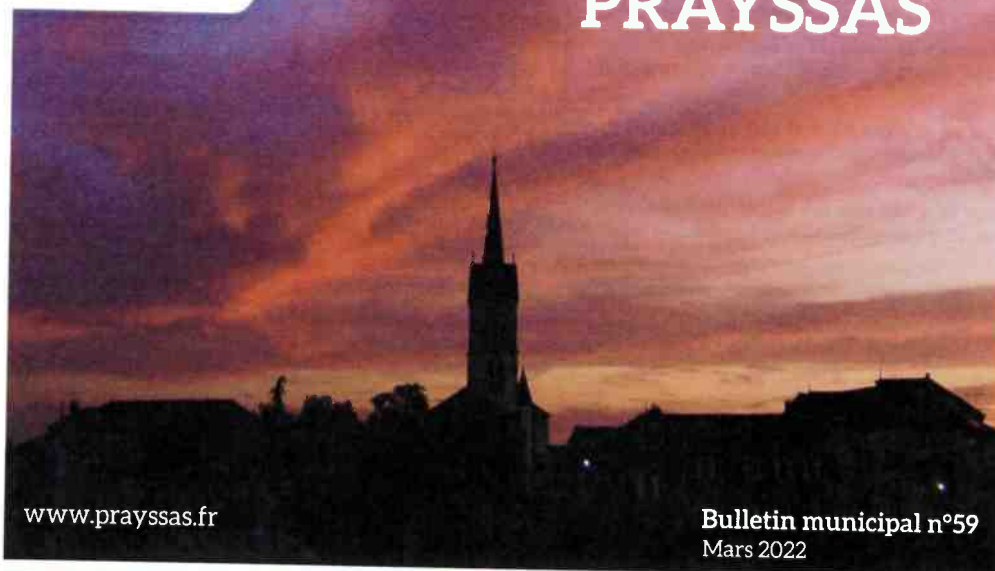


Mairie de Prayssas
20, Place de l'Hôtel de Ville
47360 Prayssas
Tél: 05 53 95 00 15
mairie.prayssas@wanadoo.fr

Ouverture
du secrétariat
du lundi au vendredi
9h00 -12h00



Le Grappillon de PRAYSSAS



www.prayssas.fr

Bulletin municipal n°59
Mars 2022

Chères prayssassaises,

Chers prayssassais,

La pandémie recule et les beaux jours arrivent. Nous allons pouvoir revivre.

Serait-ce un rêve ? Celui du retour à une vie normale ?

Fin février nous avons clôturé les marchés aux truffes, dont cette saison a donné toute satisfaction, tant par les volumes, la qualité que par la fréquentation.

Depuis son inauguration, l'auditorium offrira enfin une saison musicale complète. Le défi47 sera le grand évènement qu'il doit être, la médiathèque va être inaugurée. La foire des beaux jours, le trail des coteaux, les marchés nocturnes et un festival de musique viendront compléter cette dynamique d'animations que nous avons voulu maintenir malgré le contexte sanitaire.

Le mot du maire



Bien sûr « chat échaudé craint l'eau froide ». Mais nous sommes volontairement optimistes et nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour que vive notre village.

Vous trouverez dans notre Grappillon « nouvelle formule », le descriptif de toutes les manifestations prévues pour l'année 2022. Toutes ces animations mobilisent de nombreux bénévoles passionnés, qui s'impliquent et donnent de leur temps pour la vie de notre village. Je profite de cette tribune pour les remercier et lancer un appel aux bonnes volontés, afin de rejoindre ce groupe que nous animerons avec toute la convivialité qu'il mérite. En effet, cette vie villageoise si animée et enviable, ne peut se maintenir que si de nouveaux bénévoles viennent enrichir le groupe existant.

Un exemple supplémentaire d'activité à Prayssas est la nouvelle médiathèque qui proposera un grand nombre d'activités ouvertes à toutes les tranches d'âge : ado, juniors, seniors.

La vie de notre village, son dynamisme, a besoin de l'engagement de chacun.

Je sais pouvoir compter sur vous.
Le Maire,

Philippe Bousquier

Vie de la commune

Marché aux truffes le rendez-vous des gastronomes.

Bilan de la saison 2021-2022 : près de 42 kilos de truffes ont été commercialisés dans le cadre du marché dominical de Prayssas.

Si les premiers marchés ont été difficiles avec plus de demande que d'offre avant les fêtes de Noël, les derniers rendez-vous ont été plus productifs tout en permettant aux amateurs de trouver des truffes de bonne qualité.

Avec 42 kilos de truffes vendues au marché de Prayssas contre 58 kilos sur l'ensemble du département, le marché de Prayssas reste et demeure le premier marché aux truffes du département.

Rendez-vous en décembre 2022 !

Un panier garni offert par les commerçants et professionnels de Prayssas

À l'initiative des commerçants du marché dominical, la mise en place d'une tombola permettant de gagner un panier garni a été organisée le 20 février dernier. Tous les professionnels de proximité, commerçants et artisans de la commune ont participé à la dotation des cadeaux garnissant le panier. Un orgue de barbarie animait ce jour-là la remise des prix. Les commerçants dominicaux souhaitent renouveler l'opération avec des animations ponctuelles : conteurs d'histoire, peintre sur aquarelle, etc...

Foire des beaux jours

Le 1er mai 2022, organisée par l'Union des commerçants et la commune. Le risque de nommer cette journée « Foire des beaux jours »... C'est qu'il pleuve.

Mais le joli mois de mai sera indulgent avec Prayssas. Cette foire sera l'occasion de découvrir les artisans, les producteurs, les commerçants de la région.

Pour tous les travaux de jardinage, d'entretien de la maison, des piscines, installer une véranda et mille autres choses. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Un vide grenier complètera cette journée qui sera animée par l'inamovible, le talentueux speaker qu'on ne présente plus, M. Bareilles.

Bien sûr, la restauration permettra de faire une pause gourmande, et les terrasses des cafés seront animées de discussions de spécialistes en tout.

Une newsletter pour Prayssas

La 1ère newsletter mensuelle pour compléter le Grappillon a été envoyée le 11 février dernier.

En fonction de l'actualité et des événements enregistrés sur notre commune, la municipalité diffusera les informations susceptibles d'intéresser les prayssassais. Il y a actuellement près de 300 personnes enregistrées pour recevoir ces communiqués. Pour prendre connaissance en temps utile des informations locales concernant la commune de Prayssas, vous pouvez vous inscrire à la newsletter via le site internet de la commune.

www.prayssas.fr

Tombola organisée par les commerçants dominicaux du marché de Prayssas

UN panier garni et de nombreux lots



Si vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé pour exposer lors de cette foire, n'hésitez pas à contacter l'UCAP au 09.62.39.09.08

Défi 47

La Fédération Française de cyclisme du Lot-et-Garonne et la Commune de Prayssas organisent LE DÉFI 47

La grande épreuve cycliste du Lot-et-Garonne revient à Prayssas cette année. Cette manifestation se déroulera en deux dates.

1

Une course virtuelle le 6 mars. Ce parcours virtuel permettra une reconnaissance du circuit qui sera proposé le 17 Avril 2022 comme l'année précédente. Une animation aura lieu sous la halle de la mairie. Nous avons convié l'association de sauvegarde de matériel ancien de sapeurs-pompiers du Temple-Sur-Lot qui exposera le matin cinq véhicules anciens de pompiers à proximité de notre marché dominical et une exposition de vélos anciens. Le restaurant St-Anne propose une poule au pot au déjeuner sur réservation.

tél : 05 53 95 05 37.

2

Le 17 avril aura lieu la Cyclo sportive du Lot et Garonne défi 47 départ et arrivée à Prayssas comme l'an passé. Trois parcours seront proposés :

•Le défi Prune Reine-claude Prayssica. Rando 47 km sans classement à partir de 13 ans.

•Le défi Prune Violine Cyclo sportive chronométré de 80 km à partir de 18 ans.

•Le défi Fraise Gariguetto-Grandfondo 130 km chronométré.



Les Vélos à assistance électrique au pédalage sont autorisés sur le défi Prune Reine-Claude Prayssica - Rando #47km

Ils sont en revanche formellement interdits sur les défis Prune Violine Prayssica - Cyclospor #80km et Fraise Gariguetto Prayssica - Grandfondo #130km.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions peuvent se faire sur le site de la fédération française de cyclisme de Lot-et-Garonne.

<https://cd47ffc.jimdofree.com/>

Vous trouverez sur le site toutes les conditions pour participer à l'évènement.

Démarches Administratives

Recensement

Dès l'âge de 16 ans révolus, le recensement citoyen est obligatoire, il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté. Une fois la démarche effectuée, le ou la jeune reçoit une attestation de recensement qui lui sera demandée pour les examens, BEP, BAC ou permis de conduire ou pour les concours organisés par l'administration française. De plus, le recensement permet à l'administration d'inscrire automatiquement la jeune personne sur la liste

électorale. Elle pourra alors voter dès l'âge de 18 ans sans autre démarche.

Pour se faire recenser : se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité, d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Cette démarche est la première qu'une jeune personne remplit dans sa vie active, c'est aussi sa première rencontre avec l'administration, cette hydre aux mille têtes... ce ne sera pas la dernière.

Élections

Le 1er tour des élections présidentielles aura lieu le 10 avril 2022, le 2nd tour aura lieu le 24 avril 2022.

Le 1er tour des élections législatives aura lieu le 12 juin 2022, le 2nd tour aura lieu le 19 juin 2022.

Les inscriptions sur la liste électorale pour l'élection présidentielle seront closes au 4 mars.

Pour les élections législatives il est possible de s'inscrire jusqu'au 4 mai en ligne ou jusqu'au 6 mai à la Mairie ou par courrier. Pensez au vote par procuration si empêchement. Vous trouverez tous les renseignements sur le site :

<https://www.service-public.fr>